

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS FACEBOOK : AUTOMOBILE CLUB NORD DE FRANCE

Article 1 – Organisateur

L'association **Automobile Club Nord de France** (ci-après « l'Organisateur »), dont le siège social est situé à Mons-en-Barœul, organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé : « **Jeu-Concours Facebook Automobile Club** » (ci-après « le Jeu »).

Article 2 – Dates du Jeu

Le Jeu se déroule du **01 juin 2026** au **18 juin 2026 à 23h59**. L'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le Jeu en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles.

Article 3 – Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, disposant d'un compte Facebook valide. Sont exclus : les membres du personnel de l'Organisateur, les prestataires impliqués dans le Jeu.

Modalités de participation : Pour valider sa participation, le candidat doit :

1. **S'abonner** à la page Facebook officielle de l'Automobile Club Nord de France.
2. **Commenter** la publication dédiée au Jeu.
3. **Identifier** une personne dans ledit commentaire. L'identification d'une personne est recommandée mais n'est pas obligatoire pour valider la participation.

Une seule participation par personne est autorisée.

Article 4 – Lots

Les dotations mises en jeu sont :

- **5 Bons de lavage Calinauto intégrale d'une valeur de 12.90 euros, valable minimum 3 mois**
- **5 Adhésions "Acces" à l'Automobile Club Nord de France d'une valeur de 15 euros valable 1 an.**

La valeur commerciale totale est estimée à **139,50 €**. Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni cessibles.

Article 5 – Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué le **vendredi 19 juin 2026** à l'aide d'un outil certifié garantissant l'impartialité. Les gagnants seront annoncés sur la page Facebook et contactés par message privé (Messenger) pour organiser la remise du gain.

Article 6 – Remise des lots

Selon la nature du lot, la remise s'effectuera :

- **En main propre** dans l'une des agences de l'Organisateur (Mons-en-Barœul, Tourcoing, Lens, Arras, Valenciennes).
- **Par voie électronique** selon le type de lot. Si un gagnant ne répond pas dans un délai de 7 jours, son lot sera réattribué ou annulé.

Article 7 – Fraude et Responsabilité

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant en cas de fraude (multi-comptes, bots, etc.). **Décharge Facebook** : Ce Jeu n'est ni organisé, ni parrainé, ni géré par Meta/Facebook. Facebook ne saurait être tenu responsable de tout litige lié au Jeu.

Facebook ne peut être tenu responsable en cas de problème lié au déroulement du jeu ou à la remise des lots.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, de Facebook ou de tout autre problème technique empêchant la participation

Article 8 – Données personnelles (RGPD)

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion du concours et la remise des lots. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant : autoclubnord@wanadoo.fr. Les données seront supprimées 30 jours après la fin du Jeu.

Article 9 – Acceptation et Litiges

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement est soumis au droit français. En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux du siège de l'Organisateur. Le règlement complet est accessible sur simple demande